

Image not found or type unknown



Porter plainte contre une commune ? possible ou pas

Par **teso**, le **06/10/2010** à **15:34**

Bonjour, j'ai eu un accident de voiture avec une tierce personne sur une petite route de campagne. J'ai grillé le stop et l'autre voiture m'a percutée de plein fouet côté conducteur, résultat multiple fracture du bassin. Le contrôle alcoolémie est négatif pour les deux conducteurs. Pour ce carrefour situé en pleine campagne le panneau stop se trouve derrière un poteau électrique et il y a déjà eu plus d'une soixantaines d'accident sur ce carrefour dans les mêmes conditions, mais rien n'a jamais été fait par la commune pour corriger les choses. Je voulais donc savoir si un recours était possible contre la commune, déjà dans un premier temps pour qu'enfin elle fasse quelque chose et ensuite est-il possible d'obtenir des dommages et intérêts afin de combler les pertes financières résultantes ? Merci d'avance bonne journée à vous